

**Dialogue social et ESS :  
Les organisations de l'ESS sont-elles des  
organisations comme les autres ?**



**22 novembre 2022**

**CONFÉRENCE 18 h – 20 h  
Palais du travail – Villeurbanne**

## Dialogue social et ESS : Les organisations de l'ESS sont-elles des organisations comme les autres ?

### Déroulé

- 18 h**      **accueil**
- 18 h 05**    **ouverture**  
**Julien Ravello**, conseiller municipal délégué aux Circuits courts et à l'ESS  
**Olivier Gluck**, adjoint au Maire, en charge des Ressources humaines et du dialogue social, et du quartier *Gratte-ciel, Dedieu et Charmettes*
- 18 h 15**    **Problématique et enjeux**  
**Sophie Béroud & Emilie Lanciano**
- 18 h 25**    **Comment les organisations syndicales de travailleur.e.s appréhendent le champ de l'ESS ?**  
**Willy Gibard & José Sands**
- 19 h**        **La question de la représentation des salarié.e.s dans les associations et les coopératives**  
**José Sands**, association / **Willy Gibard**, coopérative / **Samuel Hévin**, CAE
- 19 h 40**    **Travaux du collectif Autogestion(s) et éléments de synthèse**  
**Clément Ruffier**, Anact et collectif Autogestion(s)
- 20 h**        **Cocktail**

L'économie sociale et solidaire rassemble des organisations marchandes ou non marchandes aux statuts différents, associatifs, coopératifs, mutuellistes notamment. Ces organisations prennent en charge des missions sociales et répondent à des besoins sociaux et/ou mettent en œuvre des organisations du travail originales fondées sur la participation des salariés.

Bien que ces organisations participent, à plusieurs titres, de la transition (qu'elle soit sociale, sociétale, ou écologique), les questions relatives au travail et à la protection des salarié.es sont peu traitées. En effet, dans le travail qui « fait sens » en particulier dans les petites et moyennes organisations, les fondamentaux de bien-être des salarié.es (QVT, temps de travail, sur exploitation, ...) sont parfois oubliés. De même, dans ces organisations, la fonction d'employeur est souvent rendue floue, en particulier entre CA, bénévoles et salarié.es. Dans les coopératives, la perméabilité entre employeur et employé, entre apporteur de capital et salarié.es, parfois même entrepreneur.euse salarié.e associé.e est encore plus forte, allant jusqu'à poser des questions de subordination.

Ces zones grises, souvent oubliées ou mal connues des institutions et du législateur, passent ainsi souvent au travers de mailles des instances de représentation et de régulation des salariés, des contre-pouvoirs, et du dialogue social qui constituent pourtant des questions centrales.

Finalement, au cours de cette conférence, des interventions et des échanges qu'elles susciteront, nous souhaitons interroger la singularité du champ de l'ESS dans l'espace des relations de travail mais également d'explorer les voies stratégiques et organisationnelles qui permettent la mise en œuvre, dans ces organisations et économie, d'un dialogue social coopératif et associatif.

## **Pour en savoir plus sur les témoins**

**Sophie Bérout** | Professeure de science politique à l'Université Lumière Lyon 2

**Willy Gibard** | Doctorant en science politique à l'Université Lumière Lyon 2

(Titre provisoire de la thèse : L'engagement dans l'économie sociale et solidaire à la CGT : Un *aggiornamento* de sa doctrine économique ?)

**Samuel Hévin** | Doctorant et ingénieur recherche chez Université Lumière Lyon 2 ; membre du collectif Autogestions.

Projet de recherche avec La Manufacture Coopérative autour de la question de la conflictualité et de la représentation dans les CAE.

**Emilie Lanciano** | Professeure de Sciences de Gestion à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du collectif Autogestion(s).

**Clément Ruffier** | chargé de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et membre du collectif Autogestion(s).

**José Sands** | salarié dans une entreprise d'insertion et syndiqué au syndicat SUD Asso.

## **Quelques références pour aller plus loin ...**

BEROUD Sophie, « Fragile représentation syndicale », *Revue Projet*, septembre 2020, vol. 2020/5, n° 378, "En notre nom, la représentation en question", p. 34-37.

BEROUD Sophie, « Les enjeux politiques et syndicaux autour de la définition des "activités essentielles" », *Revue de droit du travail*, juin 2020, n° 6, p. 389-392.

Cottin-Marx, SIMON "C'EST POUR LA BONNE CAUSE!" EDITIONS DE L'ATELIER, 2021

COTTIN-MARX, Simon. « Limiter le gâchis humain dans les petites structures employeuses. L'exemple de la commission paritaire employeurs-salariés de la Confédération paysanne », *RECMA*, vol. 360, no. 2, 2021, pp. 120-126.

COTTIN-MARX, Simon. « Les relations de travail dans les entreprises associatives. Salariés et employeurs bénévoles face à l'ambivalence de leurs rôles », *La Revue de l'Ires*, vol. 101-102, no. 2-3, 2020, pp. 29-48.

HELY, Matthieu. « Quelle place pour les travailleurs associatifs dans le « monde d'après » ? », *RECMA*, vol. 364, no. 2, 2022, pp. 124-130.

HELY, Matthieu, Sophie Rétif, et Maud Simonet. « Figures de l'employeur et formes du « dialogue social » dans les entreprises de l'ESS », *Mouvements*, vol. 81, no. 1, 2015, pp. 116-125.

QUIJOUX, Maxime. « Convaincre ou produire ? Genèse et formes de participation ouvrière dans une usine « récupérée » d'Argentine », *Participations*, vol. 5, no. 1, 2013, pp. 103-126.

ZALZETT, LILY ET FIHN, STELLA « TE PLAINS PAS, C'EST PAS L'USINE. L'EXPLOITATION EN MILIEU ASSOCIATIF. » NIET ! ÉDITIONS, LE MAS-D'AZIL, 2020

Le dialogue social dans ma petite entreprise de l'économie sociale et solidaire. Mode d'emploi, Publication de l'Udes (Union des employeurs de l'économie sociale, 2020 [https://www.udes.fr/sites/default/files/public/guide\\_dialogue\\_social\\_dans\\_les\\_tpe\\_de\\_less.pdf](https://www.udes.fr/sites/default/files/public/guide_dialogue_social_dans_les_tpe_de_less.pdf))

## Dialogue social et ESS : Les organisations de l'ESS sont-elles des organisations comme les autres ?

Cette conférence est organisée par la chaire ESS de l'Université Lyon 2, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne et le collectif Autogestion(s).



Elle s'inscrit dans le cadre de la programmation des MOTIFS de la direction Sciences et Société de l'Université Lyon 2.

### + d'informations sur la chaire

Site Internet : <https://chaireess.univ-lyon2.fr/>

Page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-%C3%A9conomie-sociale-et-solidaire-lyon2>

Pour nous contacter : [chaire-ess@univ-lyon2.fr](mailto:chaire-ess@univ-lyon2.fr)

#### L'équipe de pilotage :

- **Emilie Lanciano**, Professeure en Sciences de gestion chercheuse au laboratoire Coactis et coresponsable de la Chaire. [emilie.lanciano@univ-lyon2.fr](mailto:emilie.lanciano@univ-lyon2.fr)
- **Julien Lois**, maître de conférences associé, consultant-formation et coresponsable du master 2 ESS en alternance. [julien.lois@univ-lyon2.fr](mailto:julien.lois@univ-lyon2.fr)